

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
15 mars 2002  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 14 mars 2002,  
adressée au Président du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent du Royaume-Uni  
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme vous le savez probablement, le Tribunal écossais siégeant aux Pays-Bas a publié aujourd'hui sa réponse au recours présenté par M. Al-Megrahi contre sa condamnation dans l'affaire de Lockerbie. Le Tribunal est parvenu à la conclusion qu'aucun des motifs invoqués pour le recours n'était bien fondé. Le recours a donc été rejeté. Le texte complet (de 200 pages) de l'Avis de la Cour peut être consulté sur l'Internet à l'adresse suivante : <[www.scotcourts.gov.uk/html/lockerbie\\_appeal.htm](http://www.scotcourts.gov.uk/html/lockerbie_appeal.htm)>.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Jeremy Greenstock

---